



*Procès-verbal*  
*Le vendredi 15 juin 2001 - n° 39*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 37 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 26 Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Brassard, ministre responsable de la Réforme parlementaire et leader du gouvernement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

**15 juin 2001**

---

n° 39 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'immunité des Personnes désignées par l'Assemblée nationale en matière de contraignabilité à témoigner.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 35 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000 ;  
(Dépôt n° 349-20010615)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les caisses d'épargne et de crédit, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000 ;  
(Dépôt n° 350-20010615)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000 ;  
(Dépôt n° 351-20010615)

Le plan stratégique 2001-2004 du ministère des Finances ;  
(Dépôt n° 352-20010615)

Le deuxième rapport du ministère des Finances sur l'application de la *Loi sur les assurances* ;

**15 juin 2001**

---

(Dépôt n° 353-20010615)

Le rapport annuel du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000 ;

(Dépôt n° 354-20010615)

Le rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 355-20010615)

\_\_\_\_\_

M. Simard, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de la Société immobilière du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 356-20010615)

\_\_\_\_\_

M. Trudel, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'assurance maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 357-20010615)

\_\_\_\_\_

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. G. Baril, ministre d'État aux Régions, dépose :

Le rapport annuel de la Société Innovatech du sud du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 358-20010615)

Le rapport annuel de la Société Innovatech du Grand Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 359-20010615)

Le rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 360-20010615)

15 juin 2001

---

\_\_\_\_\_

M. Bégin, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel du Fonds d'aide aux recours collectifs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 ;

(Dépôt n° 361-20010615)

Le rapport annuel de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 362-20010615)

Le rapport annuel de l'Ordre des dentistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 363-20010615)

Le rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail concernant l'application de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* et de la *Loi visant à favoriser le civisme*, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 364-20010615)

\_\_\_\_\_

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Boisclair, ministre de l'Environnement, dépose :

Le rapport annuel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 365-20010615)

\_\_\_\_\_

M. le Président dépose :

Le rapport annuel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 366-20010615)

**15 juin 2001**

---

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Le dossier de délimitation des districts électoraux de la nouvelle Ville de Québec.  
(Dépôt n° 367-20010615)

---

M. Kieffer (Groulx), à titre de président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis, dépose :

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis, pour l'année 2000-2001.  
(Dépôt n° 368-20010615)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 14 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 8 Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches – rapporté sans amendement.  
(Dépôt n° 369-20010615)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 13 et 14 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie – rapporté avec des amendements.  
(Dépôt n° 370-20010615)

---

**15 juin 2001**

---

M. Bertrand (Charlevoix), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 14 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 20 Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 371-20010615)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 14 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 194 Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins – rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 372-20010615)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 22, 23, 24, 25 mai et 6, 7, 13 et 14 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 159 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 373-20010615)

### **Dépôts de pétitions**

M. Bordeleau (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 188 citoyens et citoyennes du Québec travaillant à l'Établissement de détention de Montréal, concernant le respect des critères d'admissibilité pour l'obtention de la Médaille pour services distingués en milieu correctionnel.

(Dépôt n° 374-20010615)

**15 juin 2001**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 283 citoyens et citoyennes de la province de Québec, concernant le programme de paiement des réparations des aides auditives pour les personnes sourdes et malentendantes.

(Dépôt n° 375-20010615)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 939 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'encadrement juridique du processus de location de logements.

(Dépôt n° 376-20010615)

### **Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel**

M. le Président rend sa décision relative à la demande de la part de M. Gobé (LaFontaine) d'intervenir sur une violation de droit ou de privilège qui découle d'événements qui se seraient produits lors de la séance de la Commission des transports et de l'environnement du mercredi 13 juin 2001, vers 15h00.

Selon le député de LaFontaine, un constable de l'Assemblée nationale l'aurait alors rudoyé afin de l'empêcher de rencontrer et de discuter avec un citoyen qui voulait lui communiquer ses commentaires concernant le projet de loi à l'étude, ce qui constituerait une contravention du paragraphe 7 de l'article 55 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*. Le député de LaFontaine tient le Président de l'Assemblée responsable de cet événement puisqu'il est le responsable de la sécurité des personnes et des biens à l'Assemblée nationale.

À la séance d'hier, cette demande du député de LaFontaine avait été prise en délibéré par M. le Président.

**15 juin 2001**

---

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La demande du député de LaFontaine est irrecevable.

On ne peut mettre en cause la conduite d'un membre de la Présidence sans recourir à une motion de fond. S'il y avait une motion mettant en cause la conduite du

Président pour un geste posé par une personne qui relève de son autorité, il appartiendrait alors à l'Assemblée, à la suite d'un débat sur cette question, de décider si oui ou non le Président peut être reconnu coupable. En l'occurrence, si le député de LaFontaine avait voulu soulever une question de privilège à l'endroit du constable mis en cause, il aurait fallu qu'il porte directement une accusation de violation de droit ou de privilège à l'égard de cette personne

**Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

Copie d'un document intitulé « Lettre ouverte d'un groupe de chercheurs et de médecins concernés : cessons l'épandage abusif de pesticides à des fins 'utilitaires' », signé par vingt-quatre médecins et scientifiques.

(Dépôt n° 377-20010615)

Le texte d'un projet d'amendement à l'article 1 du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

(Dépôt n° 378-20010615)

**Motions sans préavis**

M. Benoit (Orford) propose :

**15 juin 2001**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse qui aura lieu le 17 juin.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de conclure ses consultations particulières sur le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route ;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 19, Loi concernant l'organisation des services policiers ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant certains immeubles du cadastre du canton de Métabetchouan.

15 juin 2001

---

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin de procéder à l'étude de modifications aux règlements électoraux, conformément à l'article 550 de la *Loi électorale*.

### **Motions sans préavis**

M. Williams (Nelligan) présente une motion concernant les ressources accordées aux personnes atteintes d'une déficience auditive ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 29, M. le Président suspend les travaux.

La séance reprend à 11 h 50.

### **Affaires prioritaires**

15 juin 2001

---

*Motions relatives à des violations de droits ou de privilèges*

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Vermette (Marie-Victorin), propose :

QU'en vertu des articles 315 à 321 du Règlement de l'Assemblée nationale l'Assemblée nationale statue sur la conduite du député de Brome-Missisquoi lors de deux (2) incidents :

Premièrement : Pendant les débats de l'Assemblée nationale se déroulant dans la soirée du 8 juin 2001, le député de Brome-Missisquoi a traité le deuxième Vice-président de l'Assemblée nationale et député de Saint-Maurice de menteur à cinq (5) reprises et a refusé d'obtempérer à son ordre d'expulsion, forçant ainsi le deuxième Vice-président à ajourner les travaux de l'Assemblée nationale. Par ses propos et agissements, le député de Brome-Missisquoi a porté atteinte à notre institution et a privé les parlementaires de leur droit de poursuivre les débats sur les projets de loi, enfreignant les dispositions de l'article 55.5° et 55.6° de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (L.R.Q., c. A-23.1).

« Article 55. Nul ne peut porter atteinte aux droits de l'Assemblée. Constitue notamment une atteinte aux droits de l'Assemblée le fait de

5° créer des désordres susceptibles de troubler le cours des débats parlementaires ;

6° user ou menacer d'user de la force ou exercer des pressions indues pour faire annuler ou suspendre une séance. »

Deuxièmement : Malgré la déclaration du Président de l'Assemblée nationale le matin du 12 juin 2001, à la période des affaires courantes, affirmant notamment qu'on ne peut mettre en doute la conduite, les actes ou la neutralité du Président autrement que par motion de fond, les journalistes de la Tribune de la presse ont reçu, et ce, après la déclaration du Président, une lettre signée par le député de Brome-Missisquoi, adressée au Président de l'Assemblée nationale, dans laquelle le député met en doute la neutralité, la dignité, la sagesse et la compétence du deuxième Vice-président de l'Assemblée nationale. Dans cette lettre, le député de Brome-Missisquoi « ...dénonce l'abus de

**15 juin 2001**

---

pouvoir commis par le deuxième Vice-président... » mettant ainsi sa conduite en doute.

En conséquence, que l'Assemblée nationale statue sur les fautes reprochées au député de Brome-Missisquoi en se prononçant sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale, après que celle-ci aura fait enquête de plein droit.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose que la motion en discussion soit retirée.

La motion de retrait est adoptée.

À 12 h 03, M. le Président suspend les travaux.

\_\_\_\_\_

La séance reprend à 12 h 05.

\_\_\_\_\_

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

\_\_\_\_\_

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

**15 juin 2001**

---

La séance reprend à 15 h 06.

---

**15 juin 2001**

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Fournier (Châteauguay) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans six mois ».

La motion de report est rejetée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le débat sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 28 est ajourné.

---

À 15 h 38, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 juin 2001, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**